1244 23. V.1932.ch/45709

CONFIDENTIEL

LÉGATION DE SUISSE EN ITALIE

ad. 32. I. C. 4.

D. 1. F.

Rome, le 17 mai 1932.

Sucuralekai.
19. 4. 3 2 16

2mid ann 32

Monsieur le Président de la Confédération,

En me référant à votre lettre personnelle du 23 avril, j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'ai été reçu hier, lundi de Pentecôte, par le Chef du Gouvernement.

Je ne lui avais pas demandé d'audience particulière après l'affaire Bassanesi en juillet 1930. Depuis qu'il n'est plus Ministre des Affaires Etrangères, ce n'est pas facile pour les représentants étrangers de l'aborder. On doit adresser la demande d'audience au Palais Chigi, qui fait attendre la réponse parfois assez longtemps.

Cette fois j'ai été reçu sans retard. J'ai retrouvé le grand homme aussi accueillant, compréhensif, attentif et intéressant. Mais quant au résultat de ma visite, j'ai obtenu des promesses d'examen bienveillant; rien detrès positif. Attendons. Dans la question délicate dont il s'agit, l'expérience nous a appris à ne jamais nous réjouir trop tôt.

J'ai commencé par lui faire part de vos remerciements au sujet de l'accueil que vous avez rencontré en
Italie et aussi pour son message personnel à l'occasion de

Monsieur Motta,

Président de la Confédération,

Berne.



votre jubilé. Il m'a demandé pourquoi je disais "Presidente della Confederazione" et non pas "Repubblica". Je lui en ai donné les raisons constitutionnelles et historiques. Après quoi nous avons parlé des travaux considérables d'assainissement des Marais Pontins et dans les environs de Rome, que je voudrais bien montrer un jour à un membre de mon gouvernement. Il m'a fourni des détails sur ces travaux et m'a dit que dans les Marais Pontins un nouveau village allait se constituer qui s'appellerait Littoria, du nom du faisceau des licteurs.

J'ai abordé ensuite la question de

1346, F. 19.4.

l'"Adula". J'ai rappelé au Duce que je l'en avais entretenu autrefois, et que nous continuons à souhaiter que tout appui, même indirect, de l'Italie soit supprimé à ce journal, qui prétend défendre l' "italianità" en Suisse en necessant, depuis sa fondation, de vilipender notre pays, ses traditions, son histoire et tout ce qui nous est cher. L'"italianità". ai-je dit, n'a pas besoin d'être défendue en Suisse, et ce journal ne peut que faire du tort à l'Italie en entretenant contre elle dans toute la Confédération certains soupçons. J'ai rappelé qu'il paraissait déjà en Italie deux revues publiées par le député Solmi, l' "Archivio Storico della Svizzera italiana" et la "Raetia", cette dernière affirmant dans chacun de ses numéros que le romanche est un dialecte italien. C'est déjà trop. Les subsides italiens à l'"Adula" sont en contradiction avec l'attitude correcte du Gouvernement Royal et avec le discours prononcé à Lugano par M. Marchi. Je n'ai pas manqué de dire que je parlais en votre nom.

1346.3.19.3.

Le Duce a paru approuver mon raisonnement, mais il n'a voulu me faire aucune promesse. Il ne voit plus l'Adula" depuis longtemps; il se réserve de l'examiner. Il 13467.19.1. m'a interrogé sur la germanisation du Tessin, thème sur lequel il revient chaque fois. Je lui ai dit qu'il y avait plus d'Allemands sur le Lac de Garde que sur celui de Lugano. Nous avons parlé de Ludwig, qui écrit à Ascona un livre sur Mussolini. Il juge cet écrivain juif, auquel il vient d'accorder onze entrevues, un peu superficiel, mais honnête homme. prononcées à Paris par un Conseiller de Légation tessinois reproduites par la presse, ne peuvent qu'entretenir en Its certaines idées fausses sur les rapports du Tessin et des autres Cantons confédérés.) (Au sujet du Tessin, les paroles, pour le moins imprudentes, prononcées à Paris par un Conseiller de Légation tessinois et reproduites par la presse, ne peuvent qu'entretenir en Italie

J'ai entretenu ensuite le Duce d'une question qui nous préoccupe depuis quelque temps: le licenciement d'employés suisses pour des motifs d'ordre politique. A plusieurs reprises, des Suisses, dont on voulait se débarrasser, ou qui s'étaient créé des inimitiés, ont été dénoncés comme antifascistes. Dernièrement, le directeur d'une importante maison, après vingt années de service, s'est vu mis à la porte sur l'ordre de la Questure, à la suite de dénonciations calomnieuses d'un jeune employé qu'il avait dû congédier et qui avait dénoncé au syndicat notre compatriote comme hostile au régime, ce qui est absolument faux. Si je vous parle de cette affaire et si

j'ai cru devoir en saisir le chef du Gouvernement, c'est qu'elle émeut à cette heure très vivement notre Colonie de Milan, et que nous devons tout mettre en oeuvre pour nous opposer à une action aussi scandaleusement injuste. Mon interlocuteur m'a promis d'en conférer le lendemain avec le chef de la police, que j'avais, du reste, déjà vu à ce propos. Il y a de ténébreuses machinations que nous ne parvenons pas toujours à démêler.

Nous avons touché ensuite le sujet de la crise économique. Quand je lui ai dit que nous la ressentions en Suisse également et de façon très sensible, il a haussé les épaules: "Vous n'avez pas de crise en Suisse!" Je lui ai fourni des chiffres pour lui démontrer le contraire, et à ce propos je lui ai rappelé que nous étions un des plus gros acheteurs de produits italiens. Je lui ai parlé de nos difficultés dans l'exportation de nos produits industriels. Il s'est alors levé et m'a tenu des propos dont l'importance, venant de lui, ne vous échappera pas.

quatre grandes puissances européennes France, Allemagne, Angleterre et Italie, remettent de l'ordre en Europe, autrement nous allons au devant d'une crise sociale des plus graves, à la bolchévisation de l'Europe. La propagande bolchéviste pénètre partout, sous toutes les formes. Notre classe bourgeoise en est elle-même toute pénétrée. Dans toute l'Europe, sans en exclure l'Italie, la classe ouvrière est convaincue du succès du régime bolchévique. Or, c'est faux; ce régime est à l'agonie. (Le Duce

m'a cité à ce propos une série de faits.) Mais cette agonie peut durer encore longtemps et, en attendant, le mal se répand partout."

Je n'ai pas jugé devoir lui dire que l'attitude des grandes puissances avait contribué à créer le danger qui les effraie à cette heure, et j'ai pris congé, en retraversant l'enfilade de salons admirablement décorés et dans lesquels attendaient un grand nombre de visiteurs.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, l'expression de mon respectueux dévouement.

Magnin

P.S. Le ll mai, à l'occasion del'échange des ratifications du protocole additionnel à notre traité de commerce, j'ai demandé à M.Grandi un bref entretien et lui ai posé la question de l'Adula". Le Ministre a abondé dans le sens de nos idées, mais n'a rien voulu me promettre de positif. J'ai cru comprendre que le Ministère des Affaires Etrangères devait être étranger à ce subside, et que le ministre ne voulait pas préjuger une décision de l'Intérieur.

Il m'a dit encore qu'il avait donné des ordres pour empêcher à la fin de 1931 la publication du fameux "Almanacco della Svizzera italiana", mais qu'aucune des imprimeries inter-

rogées à ce propos à Milan, Varèse et environs n'avait entendu parler de cette publication!

En parlant de la situation européenne et du rôle de la Suisse, il m'a dit: "Je voudrais que la Suisse s'étendît de Sousak (frontière yougoslave) à la Méditerranée", c'est à dire sur toute la frontière terrestre de l'Italie.

h